

Aménagements

Le pont Butin réussit sans le dire sa mue sécuritaire

Les mesures de prévention concrète, effectives depuis l'automne, portent leurs fruits. Premier bilan positif

Thierry Mertenat

On parle avec passion de la barrière piétonne du pont ferroviaire de la Jonction. Cet aménagement récent - rehaussant d'un demi-mètre le garde-corps à des fins sécuritaires - continue à alimenter les débats, les opposants restent déterminés, de nouvelles séances publiques sont agendées avant le printemps.

Par contraste, le grand frère routier qui surplombe lui aussi le fleuve non loin de là, avec ses arches culminant à près de 50 mètres de hauteur, passe un hiver beaucoup plus calme. On ne parle plus en effet du pont Butin; encore moins de sa forêt de «roseaux» qui, en deux rangées spectaculaires, a remplacé ses barrières d'origine, de taille dérisoire et peu dissuasive.

Rideau de tubulures

La métamorphose est pourtant autrement plus spectaculaire. Elle semble désormais adoptée par chacun. Il est vrai que les usagers de cet ouvrage sont moins contemplatifs que les promeneurs qui «pendulent» entre le quartier de Saint-Jean et le Bois de la Bâtie. Des files de voitures ininterrompues traversent le pont Butin dans les deux sens. La mobilité n'est plus très douce non plus sur les pistes cyclables, les engins électriques étant majoritaires sur ce kilomètre lancé.

La vue et son panorama ont littéralement disparu des pratiques à cet endroit. Le «grand paysage», hier encore accessible à tous, se devine entre les tubulures métalliques qui culminent à 2,60 mètres de hauteur. C'est le prix à payer



Des tubulures métalliques atteignant 2,60 mètres de haut ont remplacé des barrières d'un autre âge, à la taille insuffisante pour assurer la sécurité de tous. LAURENT GUIRAUD

pour éviter de continuer à croiser, au même endroit, été comme hiver, de jour comme de nuit, des véhicules de secours, feux bleus allumés.

Depuis maintenant six mois, le pont Butin a quitté la main courante des services d'urgence. Ce «hot spot» sensible, figurant parmi les 24 ponts suisses présentant un taux de suicide particulièrement élevé et ne disposant d'aucune mesure de protection, entretenait, sans le publier, ses statistiques morbides.

Du côté des pompiers professionnels, on ne cache pas que les interventions étaient, jusqu'à l'été dernier, régulières à cette adresse: «Nous étions appelés pour des personnes qui avaient sauté du pont, que nous retrouvions dans l'eau, sur les berges, parfois vivantes mais grièvement blessées, le plus souvent malheureusement décédées», explique-t-on dans les rangs du SIS, avant d'ajouter: «Les

moyens engagés, conjointement avec la police et les équipes sanitaires, étaient toujours importants, impliquant l'hélicoptère, des bateaux sur le fleuve, mais aussi la grue, lorsqu'il s'agissait de procéder à un sauvetage en milieu périlleux, sur les pentes boisées en contrebas du pont. Nous avons accueilli d'un œil extrêmement favorable les aménagements réalisés. Ils s'imposaient sous l'angle de la sécurité. Ils s'avèrent efficaces, c'est l'essentiel, en dehors de toute considération esthétique.»

Nombreuses vies sauvées

Ce point de vue, tous les urgentistes de la place le partagent. Les chiffres existants leur donnent raison, ainsi qu'à l'Association Stop Suicide, à l'origine et à l'arrivée de ce chantier mené dans la discrétion. Des chiffres émanant du Conseil d'État en réponse à une interpellation, posée sous forme de question écrite par le député socialiste Syl-

vain Thévoz l'automne passé. On y apprend notamment ceci: «Du 1er janvier 2016 au 19 mars 2017, 24 interventions au total en lien avec la thématique du suicide sur le pont Butin ont été recensées par la police, dont 12 menaces de suicide ou pensées suicidaires, 8 tentatives de suicide et 4 suicides réalisés.»

Le nombre de cas avérés, aux conséquences plusieurs fois dramatiques, «nécessitait d'intervenir sans tarder», souligne le gouvernement genevois dans sa réponse étoffée.

Il conclut en précisant que «le Conseil d'État n'envisage pas de redimensionner le projet de sécurisation du pont Butin. De nombreuses vies pourront, nous l'espérons, être sauvées par cette réalisation.» Le présent donne visiblement raison à ce souhait légitime. Il fait se rejoindre sans publicité l'ensemble des partenaires qui ont œuvré dans le sillage de cette prévention nécessaire.